

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 17 mars 2023 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

En séance publique

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 17 FÉVRIER 2023

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone approuve le PV du Conseil du 17 février 2023.

2. DOTATIONS FÉDÉRALES – INFORMATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de prendre connaissance du courrier de la Ministre de l'Intérieur du 21 février 2023 attestant des montants définitifs des dotations fédérales accordées à la zone DINAPHI, à savoir 4.626.045,51 € ; D'intégrer ces moyens supplémentaires au budget 2023 lors de la modification budgétaire.

3. RÈGLEMENT DE TRAVAIL – MODIFICATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver les modifications du Règlement de travail applicable au personnel de la zone, articles 1, 3 et 22 ainsi que les annexes 1 et 9 ; De fixer son entrée en vigueur à la date de son dépôt à l'Inspection des lois sociales ; De charger le service RH d'informer le personnel et de transmettre à chaque membre un exemplaire des modifications adoptées.

4. IMIO – CONVENTION CADRE DE SERVICE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de marquer son accord sur la convention cadre de service IMIO/ZS DINAPHI/2023-01 entre l'intercommunale IMIO et la zone de secours DINAPHI.

5. LOGISTIQUE – VENTE CAMION AVEC REMORQUE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de marquer son accord sur la mise en vente du camion logistique SCANIA P360 de 2016, immatriculé 1-PGY-439, ainsi que la remorque 10T de 2016, immatriculée Q-ADC-548 ; De charger le Collège de la vente, par publication sur le site internet de la zone, celui des communes de la zone et un site professionnel.

6. RECRUTEMENT DIRECTEUR LOGISTIQUE – VACANCE, CONDITIONS ET APPEL À CANDIDATURE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de déclarer vacant l'emploi de Directeur du service Logistique ; De relancer un appel à candidatures pour un emploi de Directeur Logistique, grade A1SP ou B1, afin de pourvoir à l'emploi dans les meilleurs délais.

A huis clos

7. PERSONNEL OPÉRATIONNEL VOLONTAIRE – FIXATION NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de fixer la nomination à titre effectif d'un secouriste-ambulancier non-pompier volontaire à la date du 10 mai 2010.

8. PERSONNEL OPÉRATIONNEL VOLONTAIRE – NOMINATION SECOURISTE-AMBULANCIER

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, deux secouristes-ambulanciers non-pompier volontaires au 1^{er} mars 2023 ; De prolonger le stage de deux secouristes-ambulanciers non-pompier volontaires de 6 mois à partir du 9 février 2023.

9. PERSONNEL OPÉRATIONNEL PROFESSIONNEL – CUMUL D'ACTIVITÉS

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'autoriser un pompier professionnel à exercer, à partir du 1^{er} avril 2023 et pour une durée de 4 ans, une activité complémentaire.

La Secrétaire de Zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Pascal JACQUIEZ

